

BEAUFORTIA

INSTITUTE OF TAXONOMIC ZOOLOGY (ZOOLOGICAL MUSEUM)
UNIVERSITY OF AMSTERDAM

Vol. 40, no. 4

October 5, 1990

NOTE SUR LES ANNÉLIDES POLYCHÈTES DU BANC D'ARGUIN (MAURITANIE) ET DESCRIPTION DE *MARPHYSA MAURITANICA* N.SP.

PATRICK GILLET

*Laboratoire de Zoologie et Ecologie Marine, I.R.F.A.
B.P. 808-49005 Angers Cedex, France*

RESUMÉ

Les recherches sur la biologie des limicoles effectuées lors du projet Banc d'Arguin 1985 (WIWO, RIN, NIOZ) ont permis l'étude de la faune annélide de Mauritanie. La faune du banc d'Arguin, proche de Nouadhibou (150 km sud) a fourni 321 Annélides Polychètes réparties en 27 espèces, dont neuf espèces n'étaient pas signalées en Mauritanie, avec *Marphysa mauritanica* n.sp., espèce nouvelle pour la science.

ABSTRACT

The benthic Polychaeta (Annelida) collected in the course of the 1985 WIWO/RIN/NIOZ research project on the biology of waders on the Banc d'Arguin, 150 km south of Nouadhibou (Mauritania) are studied. The collection consists of 321 specimens belonging to 27 species, of which nine have not been reported previously from Mauritania, together with *Marphysa mauritanica* nov. spec.

INTRODUCTION

Depuis les grandes campagnes du golfe de Guinée „Mercator”, „Galathée”, „Atlantide”, „Calypso”, peu d'études ont été effectuées le long des côtes mauritaniennes. Seuls Uschakov (1970) a étudié la faune benthique guinéenne puis Intes et Le Loeuff (1975, 1977, 1984) ont étudié les Annélides Polychètes de Côte d'Ivoire.

Les recherches effectuées lors du Projet Banc d'Arguin (1985) (Expédition du WIWO, RIN et NIOZ de mars à mai 1985 du Wader Study Group) ont permis des récoltes d'Annélides Polychètes du Banc d'Arguin, proche de Nou-

adhibou (fig. 1). La faune mauritanienne peu connue, mais très intéressante en raison de son appartenance à la zone d'alternance Nord, a fourni 321 Polychètes réparties en 27 espèces dont un curieux eunicien: *Marphysa mauritanica* n. sp., qui s'apparente au genre *Amphiro* érigé par Kinberg (1865). La collection qui renferme neuf espèces non signalées en Mauritanie est déposée au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et un double de la collection au Zoölogisch Museum d'Amsterdam. Les espèces récoltées en février 1980 (Altenburg & Piersma, 1982) sont incluses dans la liste, celles qui n'étaient pas signalées en 1982 sont précédées d'un astérisque.

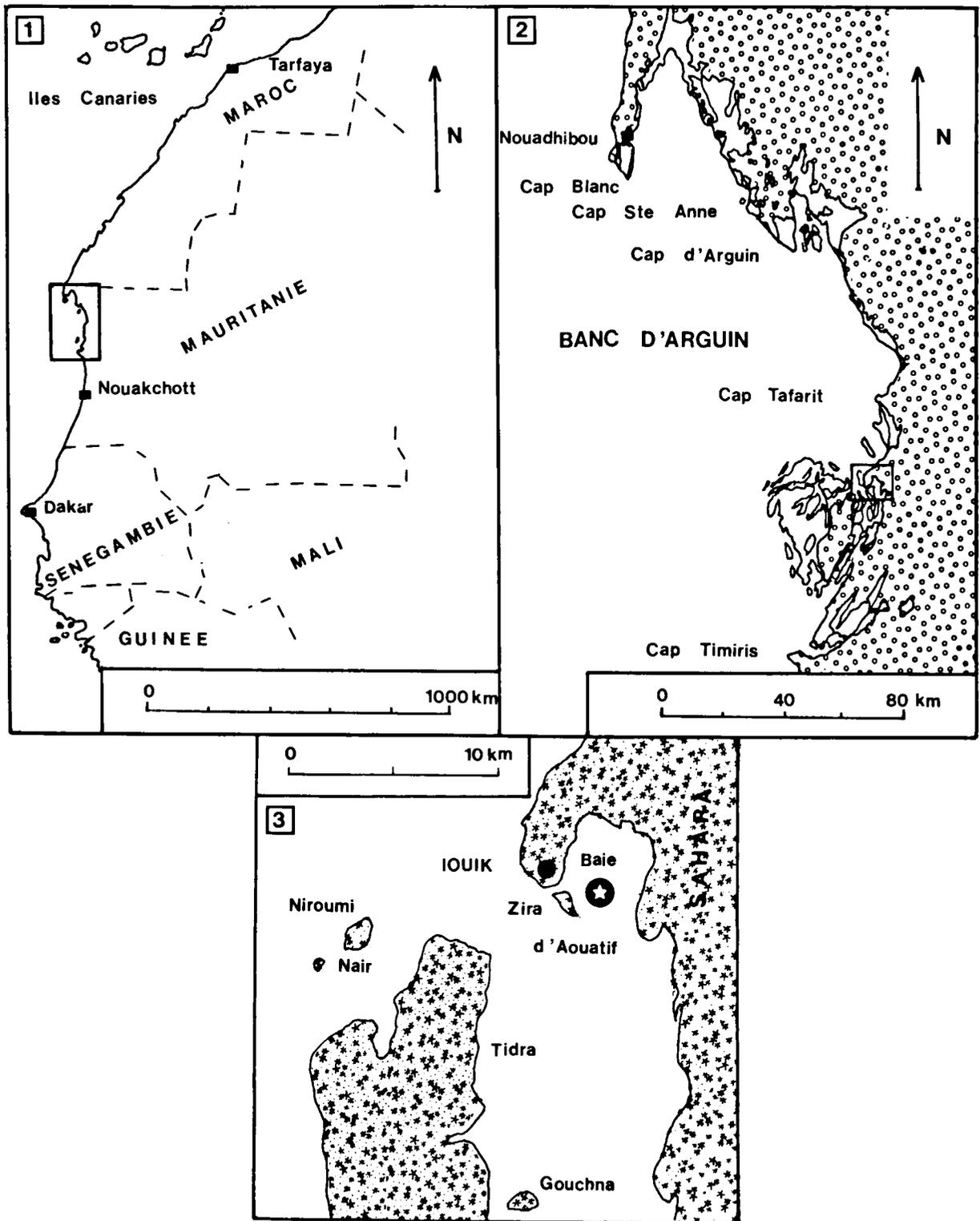


Fig. 1. Le Banc d'Arguin (Mauritanie).

CONDITIONS GENERALES

La Baie d'Aouatif se situe au centre du Banc d'Arguin, un peu au sud du Cap Tafarit près de Iouik.

L'hydrographie du Banc d'Arguin est complexe et mal connue, cependant les phénomènes d'upwellings sont un facteur important du système océanique. Dick (1975) mentionne un marnage de 2 mètres au maximum pour une profondeur voisine de 5 mètres dans la région d'Iouik. La température atmosphérique ne descend pas en dessous de 8°C l'hiver.

Les courbes cumulatives des différents types sédimentaires (fig. 2) permettent de diviser la zone étudiée en cinq catégories:

- les vases à *Zostera* (Médiane M = 105 à 120 μ)
- les sables à *Zostera* (M = 190 μ)
- les vases à *Arca* (M = 145 à 180 μ)
- les sables à *Arca* (M = 155 μ)
- un sédiment moyen à *Vaucheria* (M = 250 μ)

LISTE DES ESPECES

Famille APHRODITIDAE Malmgren, 1867

* Aphroditidae „gen. et spec. indet.”

Un fragment moyen et un fragment postérieur non identifiable au delà.

Famille SYLLIDAE Grube, 1850

* ? *Typosyllis prolifera* ou ? *T. variegata*

Un seul exemplaire qu'il serait hasardeux de classer dans l'une ou l'autre espèce étant donné le peu de différences morphologiques *Typosyllis prolifera* ayant un pharynx plus court et la dent étant située au tiers antérieur. En Méditerranée, *Typosyllis prolifera*, *T. hyalina* et *T. variegata* sont trois espèces qui se distinguent par des caractères très nets (Cognetti, 1960, 1961). Dans la Manche, *T. prolifera* et *T. hyalina* appartiennent à la même espèce nommée *T. atlantica*. Cognetti propose d'ailleurs d'appeler *T. variegata*, *T. atlantica lineata* puisqu'elle ne diffère que par la présence de lignes rougeâtres. Il semble

bien que sur la côte mauritanienne il soit très difficile de distinguer *T. prolifera* de *T. variegata* comme au Maroc (Gillet, 1986).

Ces espèces sont signalées au Maroc (Fauvel, 1936) (Gillet, 1986, 1988); au Cap Vert (Rullier, 1964a); à Dakar (Fauvel, 1950); dans le Golfe de Guinée (Amoureux, 1973); sur les Côtes de l'Or (Tebble, 1955) et au Portugal (Hartmann-Schröder, 1979).

Langerhansia cornuta (Rathke, 1843)

Cinq fragments à longs cirres dorsaux, de 20 à 30 articles. Les parapodes possèdent des soies composées à longue arête terminale. Espèce signalée au Maroc (Fauvel, 1936); au Cap Vert (Rullier, 1964a), à Dakar (Fauvel, 1950) et au Portugal (Hartmann-Schröder, 1977).

Famille NEREIDIDAE Johnston, 1865

Nereis falsa Quatrefages, 1865

Soixante-treize régions antérieures plus de nombreux fragments moyens et postérieurs. La distribution des paragnathes est la suivante: I = 0; II = 3 à 6 paragnathes; III = un amas transversal; IV = 3 à 8 paragnathes en amas; V = 0; VI = 3 ou 4 paragnathes; VII et VIII = un rang de gros paragnathes et un ou deux rangs de paragnathes plus fins. Le parapode est formé d'une rame dorsale à deux languettes. Dans la région postérieure, on observe une soie homogomphe accompagnée d'une ou deux soies en arêtes. Espèce rencontrée au Maroc (Fauvel, 1936); (Amoureux, 1972) (Gillet, 1986, 1988); en Mauritanie (Fauvel & Rullier, 1959a); à Dakar (Fauvel, 1950); en Guinée (Ushakov, 1970) et sur les Côtes de l'Or (Tebble, 1955).

* *Perinereis cultrifera* Grube, 1840

Onze exemplaires ne possédant qu'un seul paragnathe au secteur V. Il s'agit de la sous espèce *floridana* rencontrée sur les côtes marocaines (Fauvel, 1936); (Amoureux, 1972) (Gillet, 1986, 1988); au Cap Vert (Rullier, 1964a) et à Dakar (Fauvel, 1950). Non signalée en Mauritanie.

Perinereis oliverae Horst, 1889

On observe plusieurs paragnathes transversaux de chaque côté au secteur VI et trois paragnathes au secteur V alors qu'on en trouve généralement qu'un seul. Cette espèce est signalée au Maroc (Fauvel, 1936); (Amoureux, 1972) (Gillet, 1986, 1988); à Port-Etienne et Ile Blanche

au Sénégal (Fauvel & Rullier, 1959a) et Rio de Oro (Fauvel, 1950).

Famille GLYCERIDAE Grube, 1850

* *Glyceria tridactyla* Schmarda, 1861

Un unique exemplaire à branchies longues qui diffère de *G. alba*. L'espèce est très fréquente

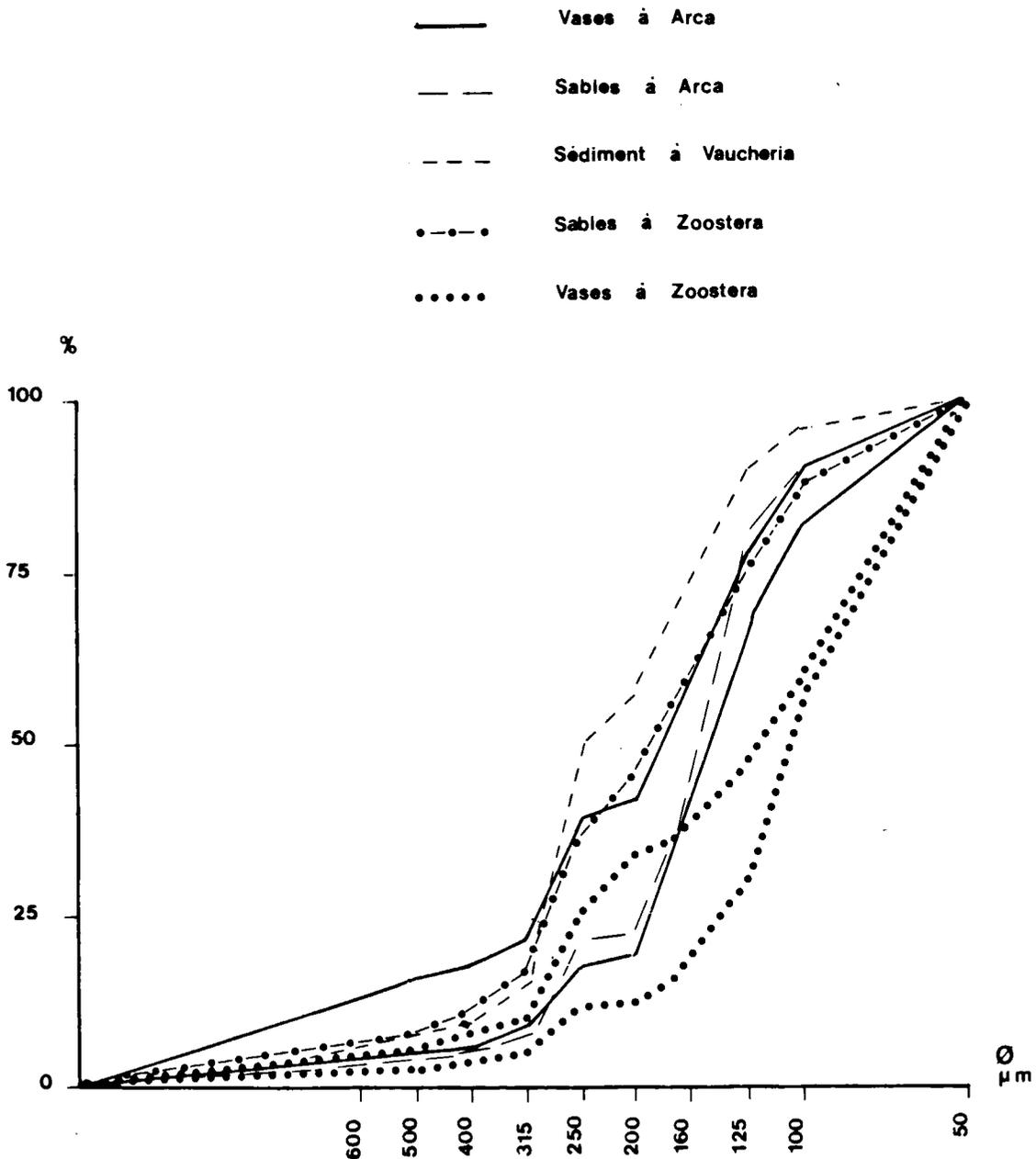


Fig. 2. Courbes cumulatives des sédiments de la Baie d'Aouatif (d'après Altenburg, 1982).

sur les côtés de l'Afrique occidentale: Maroc (Fauvel, 1936); Cap Vert (Rullier, 1964a); Sénégal (Fauvel, 1950); en Guinée (Uschakov, 1970); Côte de l'Or (Tebble, 1955); Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes, Le Loeuff, 1975). Non signalée en Mauritanie.

Famille EUNICIDAE Savigny, 1818

Marphysa sanguinea Montagu, 1815

Sur les vingt et une régions antérieures l'apparition des branchies se fait vers le 20^e sétigère. L'espèce est largement répandue sur la côte atlantique: Maroc (Fauvel, 1936) (Gillet, 1986, 1988); Guinée (Uschakov, 1970); Cap Vert (Rullier, 1964a); Sénégal (Fauvel, 1950); Dahomey et Togo (Rullier, 1965); Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes & Le Loeuff, 1975).

* *Marphysa mauritanica* n. spec.
(Description voir page 79.)

Famille ONUPHIDAE Kinberg, 1865

Diopatra neapolitana (Delle Chiaje, 1841)

Vingt et un exemplaires facilement reconnaissables. Espèce courante de l'Afrique de l'Ouest: Maroc (Fauvel, 1936) (Gillet, 1986, 1988); Mauritanie (Fauvel, Rullier, 1959a); Cap Vert (Rullier, 1964a); Guinée (Uschakov, 1970); Sénégal (Fauvel, 1950); Dahomey et Togo (Rullier, 1965); Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes & Le Loeuff, 1975); Cameroun (Rullier, 1964b); Afrique de l'Ouest (Hartmann-Schröder, 1981, 1982).

Famille ARABELLIDAE Hartmann, 1944

Drilonereis (ou *Notocirrus*) sp.

Une seule région postérieure présentant des soies limbées et de gros poinçons. En l'absence de région antérieure il peut s'agir du genre *Notocirrus* ou du genre *Drilonereis*. *Drilonereis filum* est signalée en Mauritanie par Fauvel, Rullier (1959a) et au Portugal (Hartmann-Schröder, 1977).

Arabella iricolor (Montagu, 1804)

Un exemplaire reconnaissable aux quatre yeux en ligne. Les deux premiers segments sont achètes et on n'observe pas de crochets. L'espèce est rencontrée au Maroc (Gillet, 1986, 1988), au Cap Vert par Rullier (1964a), au Sénégal (Fauvel, Rullier, 1959a), en Guinée (Uschakov, 1970), en Côte d'Ivoire (Intes & Le Loeuff, 1975). Non signalée en Mauritanie.

Famille ORBINIDAE Hartman, 1942

Scolaricia typica Eisig, 1914

Neuf exemplaires dont les branchies commencent entre le 15^e et le 17^e sétigère. Tous les spécimens présentent une papille pédieuse dorsale et des soies neuropodiales thoraciques lisses ce qui les distinguent de *S. capensis* qui possède 17 sétigères thoraciques (Day, 1961) au lieu de 19 ou 20 sétigères chez *S. typica* (Naples).

Scoloplos madagascariensis Fauvel, 1919

Deux exemplaires dont les crochets thoraciques sont lisses et sur deux rangs seulement. L'espèce est fréquente dans les zones tropicales: Mauritanie (Fauvel & Rullier, 1959a); Côte de l'Or (Tebble, 1955); Dahomey et Togo (Rullier, 1965); Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes & Le Loeuff, 1977), Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959).

Scoloplos chevalieri Fauvel, 1901

Deux exemplaires dont les branchies débutent au 6^e sétigère. On n'observe pas de cirre intermédiaire abdominal, ni de bourrelets ventraux. L'espèce est signalée au Maroc (Rullier & Amoureux, 1969); (Amoureux, 1972); en Guinée (Uschakov, 1970); en Côte d'Ivoire (Intes & Le Loeuff, 1977) et au Sénégal (Sourie, 1957).

Nainereis laevigata (Grube, 1855)

Neuf exemplaires. Cette espèce se trouve généralement en grande quantité sur les platiers du

Maroc (Gillet, 1986). Un exemplaire est signalé au Sénégal par Fauvel (1950) et d'autres au Cap Vert (Rullier, 1964a), en Guinée (Uschakov, 1970), Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959).

Famille CIRRATULIDAE Carus, 1863

Cirriformia tentaculata Montagu, 1808

Vingt sept exemplaires dont les branchies commencent avant les cirres tentaculaires situés sur les 5^e et 6^e sétigères. Espèce très commune, Maroc (Fauvel, 1936) (Gillet, 1986, 1988), Mauritanie (Fauvel & Rullier, 1959a), Cap Vert (Rullier, 1964a), Sénégal (Fauvel, Rullier, 1957), Côte de l'Or (Tebble, 1955), Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes & Le Loeuff, 1977), Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959).

Tharyx marioni Saint-Joseph, 1894

Quarante-cinq exemplaires filiformes à soies capillaires lisses exclusivement. On trouve deux palpes légèrement en avant des premières soies et des branchies. *Tharyx marioni* est signalée au Maroc (Fauvel, 1936), (Amoureux, 1972); en Côte d'Ivoire (Intes, Le Loeuff, 1977) et au Sénégal (Sourie, 1957).

Famille CAPITELLIDAE Grube, 1862

Capitellidae „gen. et sp. indet.”

Un fragment antérieur en mauvais état. Les soies capillaires des quatre premiers sétigères sont cassées pour la plupart.

Heteromastus filiformis Claparede, 1864

Soixante-deux exemplaires. La région postérieure est formée de segments campanuliformes très caractéristiques. Espèce vasicole rencontrée au Maroc (Fauvel, 1936): (Amoureux, 1972); (Gillet, 1986, 1988) et en Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959). Non signalée en Mauritanie.

Capitella capitata Fabricius, 1780

Le genre *Capitella* Blainville est caractérisé par 9 segments thoraciques (pas de segment achète)

avec des crochets génitaux chez le mâle uniquement ce qui le distingue du genre *Capitellides* où les crochets sont présents chez les deux sexes. Les quatre exemplaires présentent 7 sétigères thoraciques à soies capillaires exclusivement puis deux sétigères à crochets, les mâles ayant des crochets génitaux aux 8^e et 9^e sétigères, conformément à la description de Fabricius (Amaral, 1980). Le matériel est insuffisant pour permettre une discussion sur la biogéographie des différentes espèces du genre. Grassle (1986) a montré, par une étude de l'ultrastructure, qu'il existait peu de différences interspécifiques dans la biologie des diverses espèces mais qu'elles étaient néanmoins significatives. Espèce indicatrice des zones polluées. Rullier (1964a) attribue un fragment postérieur du Cap Vert à cette espèce. Elle est signalée au Sénégal (Fauvel, 1950), (Sourie, 1957) et en Guinée (Uschakov, 1970), mais pas en Mauritanie.

Famille MALDANIDAE Malmgren, 1867

Euclymene palermitana Grube, 1840

Neuf exemplaires plus quelques fragments divers. Dans la région antérieure, on remarque la présence d'ocelles, un limbe non dentelé avec une échancrure de chaque côté et postérieurement. Sur les trois premiers sétigères on trouve des crochets aciculaires. Dans la région postérieure, il y a 15 cirres anaux plats subégaux et un cirre ventral un peu plus grand. Les trois segments antéaux sont achètes. L'espèce est rencontrée sur les côtes de Tunisie (Rullier, 1965), du Maroc (Fauvel, 1936), au Dahomey et au Togo (Rullier, 1965), en Côte d'Ivoire (Intes & Le Loeuff, 1977). Non signalée en Mauritanie.

Petaloproctus terricola Quatrefages, 1865

Trois régions antérieures et quelques fragments moyens et postérieurs. La tête n'est pas limbée mais carénée avec des organes nucaux en arc de cercle. Les trois premiers sétigères portent des soies aciculaires ventrales. Au delà on ne trouve que des uncini à barbules. Dans la région pygidiale, l'anus est excentré en position ventrale

dans une spatule. Un exemplaire rapporté soit au genre *Nicomache* soit au genre *Petaloproctus* a été signalé en Mauritanie par Fauvel & Rullier (1959), en Côte d'Ivoire (Intes & Le Loeuff, 1977) et au Sénégal (Sourie, 1957).

Famille TEREPELLIDAE Malmgren, 1865

Terebella cf. *lapidaria* Linnaeus, 1767

Un exemplaire en très mauvais état présentant des soies dorsales à un grand nombre de segments, fortement pectinées et de deux sortes: les unes à hampe longue avec un petit calice lisse, les autres avec un calice dentelé à pointe triangulaire. Il s'agit probablement de *Terebella lapidaria* présente au Maroc (Fauvel, 1936) (Gillet, 1986, 1988); au Sénégal (Fauvel, 1950); en Guinée (Uschakov, 1970); Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959) et au Portugal (Hartmann-Schröder, 1979, 1981).

Pista cristata Muller, 1776

Un individu à 17 sétigères thoraciques portant deux paires de branchies disposées en spirale et formant un pompon terminal. Espèce nordique rencontrée en Méditerranée et dans l'Adriatique, en Mauritanie (Fauvel & Rullier, 1959a), (Altenburg & Piersma, 1982) alors que *Pista fasciata* dont les branchies sont arborescentes était rencontrée par Hartmann-Schröder (1982). Signalée au Maroc (Fauvel, 1936), au Sénégal (Fauvel, 1950), (Sourie, 1954), en Côte d'Ivoire (Guy, 1964), (Intes & Le Loeuff, 1977), au Dahomey et au Togo (Rullier, 1965).

Polycirrus aurantiacus Grube, 1860

Deux exemplaires ayant une trentaine de sétigères à soies dorsales et uncini très caractéristiques. Les uncini commencent entre le 7^e et le 13^e sétigères. L'espèce ne diffère de *P. calien-drum*, signalée au Maroc, que par la présence de trois paires de néphridies au lieu de six. *P. aurantiacus* est présente au Maroc (Fauvel, 1936) et au Sénégal (Fauvel, 1950).

Famille SABELLIDAE Malmgren, 1867

* *Jasmineira elegans* Saint-Joseph, 1894

Quatre exemplaires dont les filaments branchiaux libres et terminés en pointe sont sans appendices et sans yeux. Les soies dorsales thoraciques sont de deux sortes: limbées et en spatule; il n'y a pas de soies en pioche. Les uncini abdominaux sont aviculaires. L'espèce n'est pas signalée en Mauritanie, mais au Maroc (Fauvel, 1936), au Sénégal (Fauvel & Rullier, 1957), au Dahomey et au Togo (Rullier, 1965), en Côte d'Ivoire (Intes & Le Loeuff, 1977), et en Afrique de l'Ouest (Kirkegaard, 1959).

DESCRIPTION DE MARPHYSA MAURITANICA n. sp.

L'holotype (N° EUN.071) mesure 10 mm (80 segments environ). Le deuxième exemplaire complet mesure 4 mm, les deux autres tronqués postérieurement, ont respectivement 22 et 32 sétigères. La largeur varie entre 0.5 et 1 mm.

Le prostomium est arrondi, lisse et présente trois antennes dont l'antenne médiane est plus longue que les deux antennes latérales. Les trois antennes sont légèrement aplaties et atteignent le bord du prostomium. Les deux yeux noirs sont situés à la base des antennes latérales (fig. 3A). La mâchoire inférieure ou labre est formée de deux pièces allongées, dentelées à l'extrémité (fig. 3I). La mâchoire supérieure est formée de plusieurs pièces dont la formule dentaire est la suivante:

MI = 1 + , MII = 4 + 4, MIII = 6 + 0, MIV = 3 + 3 (fig. 3J).

Les deux premiers segments sont achètes. Les branchies débutent entre le 9^e et le 13^e sétigère et sont deux fois plus longues que le cirre dorsal. Les branchies sont très rarement bifides sauf quelques unes vers le 20^e sétigère.

Le parapode uniramé est classique du genre; il possède deux acicules (fig. 3G) et des soies aciculaires (fig. 3D). Le cirre dorsal est plus développé que le cirre ventral (fig. 3B). Les soies sont de trois types: un faisceau supérieur comportant de longues soies capillaires (fig. 3E) avec une ou deux soies pectinées (fig. 3H) et un

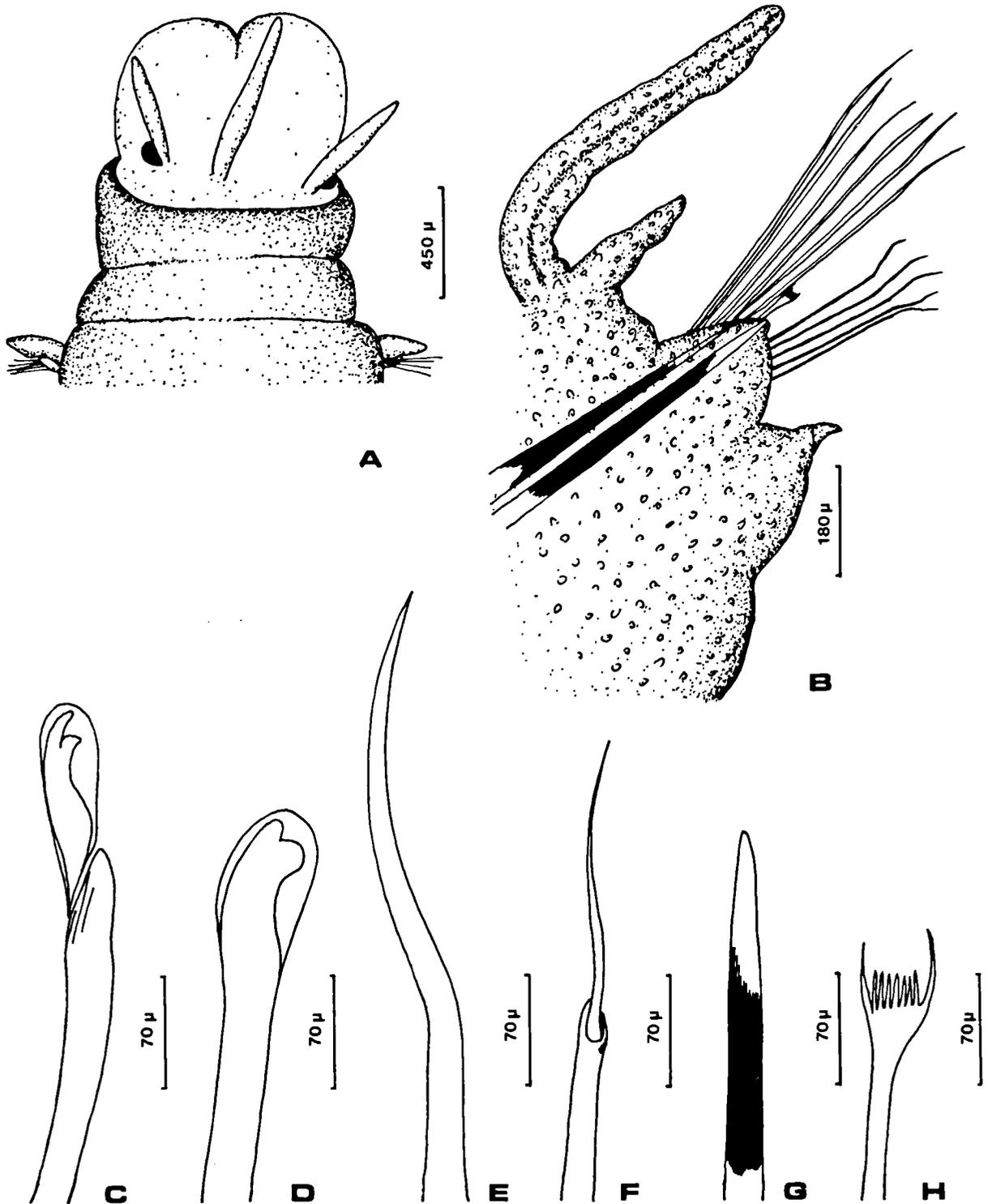
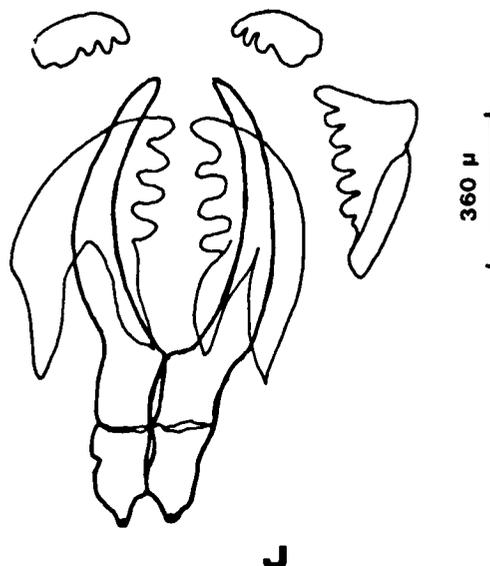
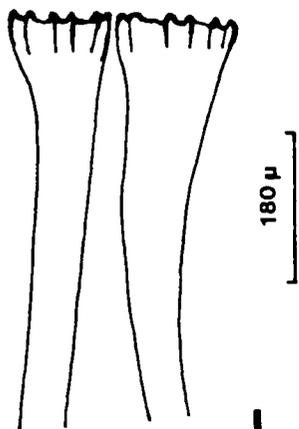


Fig. 3. *Marphysa mauritanica* n. sp. A. région antérieure; B. parapode moyen; C. soie composée bidentée; D. soie aciculaire; E. soie capillaire; F. soie cultriforme; G. acicule; H. soie pectinée; I. labre; J. mâchoire supérieure.



faisceau inférieur avec des soies à long article cultriforme (fig. 3F) et dans la région postérieure quelques soies composées bidentées (fig. 3C).

La partie terminale est formée par quatre urites: deux longs et deux courts.

Discussion

La présence de trois antennes nous conduit au genre *Amphiro* érigé par Kinberg (1865). Ce genre diffère du genre *Lysidice* par la présence de branchies pectiniformes. Il comprend quatre espèces: *A. atlantica* Kinberg, 1865 (Argentine), *A. johnsoni* Langerhans, 1880, *A. simplex* Langerhans, 1884 (Madère) et *A. pacifica* Rullier, 1972 (Nouvelle-Calédonie). Le genre fut déclaré invalide par Fauchald (1977) et on doit avec raison le ramener au genre *Marphysa*. En effet l'unique exemplaire de Kinberg, revu par Hartman (1948) présenterait cinq antennes, les branchies étant plus longues que le cirre dorsal et débutant vers le 20^e sétigère (bifides à partir du 50^e sétigère), il s'agirait probablement de *Marphysa sanguinea* (Montagu, 1815). *Marphysa mauritanica* n.sp. diffère de *Marphysa* (= *Amphiro*) *pacifica* par la taille des antennes et des bran-

chies qui sont plus courtes chez *M. pacifica*, la présence d'yeux et de soies composées cultriformes. *Marphysa mauritanica* n.sp. diffère également de *Marphysa* (*Amphiro*) *simplex* par l'apparition des branchies entre le 9^e et le 13^e sétigère au lieu des 20 ou 30^e sétigère. Le nombre des filaments est inférieur, 1 à 2 filaments au lieu de 4 à 5. Il est probable que cette espèce soit aussi à rapprocher de *M. sanguinea*. Enfin, elle diffère de *Marphysa* (*Amphiro*) *johnsoni* par la présence de 2 yeux au lieu de 4 et une formule dentaire différente (tab. 1). Au Sénégal Fauvel (1950) signale *M. capensis*, proche de *M. corallina*, qui présente des branchies simples apparaissant vers le 25^e sétigère. Les soies sont de trois types, avec des soies composées bidentées. Dans le Golfe de Guinée, Monro (1936) puis Amoureux (1973) ont rencontré *M. dartevellei* dont les branchies commencent au 37^e sétigère et comptent 4 à 5 filaments. L'espèce possède à la fois des soies bidentées et des soies cultriformes. *Marphysa bellii* signalée en Côte d'Ivoire (Guy, 1964), présente des branchies qui débutent vers le 12^e sétigère et portent 10 à 15 filaments. *Marphysa fallax* rencontrée au Sénégal, de taille plus petite (2 à 4 cm), possède des branchies à 1 ou 2 filaments et des soies bidentées.

Tab. 1. Comparaison des différentes espèces de *Marphysa* de l'Afrique occidentale.

Espèces	Caractères	Nombre antennes	Nombre d'yeux	Début des branchies	Nombre de filaments	Type de soies inférieures	Taille (mm) N. segments	Mâchoires				Localité
								M I	M II	M III	M IV	
<i>Marphysa mauritanica</i> n. sp.		3	2	9-13	1-2	bidentées cultriformes	10 80-100	1 + 1	4 + 4	6 + 0	3 + 3	Mauritanie
<i>M. atlantica</i> (Kinberg)		3-5	0	20	2-3	bidentées	— 180	—	—	—	—	Argentine
<i>M. pacifica</i> (Rullier)		3	0	10	2	bidentées	8 46	—	—	—	—	Nouvelle-Calédonie
<i>M. simplex</i> (Langerhans)		3-5	2	20-30	4-5	bidentées cultriformes	20-150 150-180	—	—	—	—	Madère
<i>M. johnsoni</i> (Langerhans)		3	4	—	—	bidentées cultriformes	10 35	1 + 1	3 + 6	5 + 0	4 + 4	Madère
<i>M. sanguinea</i> (Montagu)		5	2	16-30	4-7	cultriformes	300-600 300	1 + 1	3-4 + 3-4	5-7 + 0	3 + 6-8	Maroc Mauritanie
<i>M. fallax</i> (Marion, Bobretzky)		5	2	14-15	1-2	bidentées cultriformes	15-40 70	1 + 1	4-6 + 5-6	6 + 0	4 + 7	Maroc Sénégal
<i>M. bellii</i> (Audouin, M. Edwards)		5	2	12-15	10-18	bidentées cultriformes	100-200 200-300	1 + 1	7 + 8	7-8 + 0	6 + 8-9	Côte d'Ivoire
<i>M. capensis</i> (Schmarda)		5	2	12-30	4	bidentées	150 —	1 + 1	3 + 4	4 + 0	3 + 6	Sénégal
<i>M. dartuella</i> (Monro)		5	2	30-40	4-6	bidentées cultriformes	68 105	1 + 1	4 + 4	7 + 0	5 + 4	Golfe de Guinée

La présence de trois antennes autoriserait à réhabiliter le genre *Amphiro*. Hartman (1948), puis Fauchald (1977) ont déclaré ce genre invalide en ne se basant que sur l'unique exemplaire de Kinberg (1865). Les exemplaires de Langerhans (1880, 1884) et surtout de Rullier (1972) justifieraient la réhabilitation de ce genre mais la taille réduite et le nombre peu important de sétigères font songer à une forme juvénile de *Marphysa fallax* que je n'ai pas trouvé dans la zone étudiée ou d'une espèce inconnue qui se modifierait lors de la croissance. Les juvéniles du genre *Marphysa* ne possèdent souvent que trois antennes. Les antennes latérales se développent plus tardivement de même que les cirres tentaculaires pour le genre *Eunice*. Il n'en demeure pas moins un problème lié au type branchial et à la formule dentaire qui diffèrent des espèces signalées dans la région. L'incertitude pourrait être levée par de nouvelles recherches, en particulier sur les côtes mauritaniennes et de la région de Madère.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les membres du Projet Banc d'Arguin, 1985, le Research Institute for Nature Management (RIN), le Groupe de Travail International Wader and Waterfowl Research (WIWO), ainsi que le Netherlands Institute for Sea Research (NIOZ), et tout particulièrement le Docteur T. Piersma et le Docteur W. Wolf.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTENBURG, W. & T. PIERSMA, 1982. Faunistical varia in: ALTENBURG, W. & M. ENGELMOER, R. MES, T. PIERSMA, Wintering waders on the Banc d'Arguin, Mauritania. Comm. no. 6 Wadden Sea Working Group, Leiden: 212-216.
- AMARAL, A.C.Z., 1980. Breve caracterização dos generos da familia Capitellidae Grube (Annelida Polychaeta) e descrição de *Nonatus longilineus* gen. sp. nov. Bolm. Inst. Oceanogr. S. Paulo 29(1): 99-106.
- AMOUREUX, L., 1972a. Syllidiens des massifs d'Hermelles. Bull. Lab. Mar. Dinard, 2: 243-246.

- , 1972b. Annélides Polychètes du Maroc. Bull. Soc. Sci. Nat. Phys. Maroc, 52: 47-72.
- , 1973. Quelques Annélides Polychètes de l'Afrique occidentale et équatoriale. Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Océanogr., 11(1): 41-65.
- COGNETTI, G., 1960. Différentiation spécifique et intraspécifique par rapport à l'habitat des syllidiens de la Manche et de la Méditerranée. Cah. Biol. Mar. Roscoff 1: 113-120.
- , 1961. Les syllidiens des côtes de Bretagne. Cah. Biol. Mar. Roscoff 2: 291-312.
- DAY, J.H., 1961. The Polychaete fauna of South Africa. Part 6. Sedentary species dredged off Cape coasts with a few records from the Shore. Linnean Soc. London, 44(299): 463-560.
- DICK, W.J.A., 1975. Oxford and Cambridge Mauritanian Expedition 1973. Report Cambridge.
- FAUCHALD, K., 1977. The Polychaete Worms: Definitions and Keys to the orders, families genera. Nat. Hist. Mus. Los Angeles County Sci., 28: 1-128.
- FAUVEL, P., 1936. Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Maroc. Mém. Soc. Sci. Nat. Phys. Maroc, 43: 1-143.
- , 1950. Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Sénégal. Bull. Inst. Franç. Afri. noire, 12(2): 335-394.
- FAUVEL, P. & F. RULLIER, 1957. Nouvelle contribution à la faune des Annélides Polychètes du Sénégal. Bull. IFAN, 19: 24-96, 373-399.
- & —, 1959a. Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Sénégal et de Mauritanie. Bull. Inst. franç. Afr. noire, 21, ser. A.: 477-533, 934-987.
- & —, 1959b. Campagnes de la Calypso. Golfe de Guinée. 6. Annélides Polychètes. Ann. Inst. Océanogr. Monaco, N.S., 37: 143-205.
- GILLET, P., 1986. Contribution à l'étude écologique des Annélides Polychètes de l'estuaire du Regreg (Maroc). Thèse Doct. Univ. Marseille: 1-215.
- , 1988. Structure des peuplements intertidaux d'Annélides polychètes de l'estuaire du Bon Regreg (Maroc). Bull. Ecol., 19 (1): 33-42.
- GRASSLE, J.P. (sous presse). Biology of Capitella sibling species and species in the related genera and Capitellides. Proceedings of the IInd International Polychaete Conference, Copenhagen, 1986.
- GUY, A., 1964. Contribution à l'étude des Annélides Polychètes de la Côte d'Ivoire. Rec. Trav. Stat. Mar. Endoume, 34(50): 167-210.
- HARTMAN, O., 1948. The marine annelids erected by Kinberg with notes on some other types in Swedish State Museum. Ark. Zool. Stockholm, 42 A: 1-137.
- HARTMANN-SCHRÖDER, G., 1977. Polychaeten aus dem sublitoral und Bathyal vor der portugiesischen und marokkanischen Küste Auswertung der Fahrt 8 (1967) von F.S. „Meteor“ Forsch-Ergeb. Reihe D, 26: 65-99.
- , 1979. Die Polychaeten der „Atlantischen Kuppenfahrt“ von F.S. „Meteor“ (Fahrt 9c, 1967). 1. Proben aus Schleppgeräten. „Meteor“ Forsch-Ergeb. Reihe D, 31: 63-90.
- , 1981. Die Polychaeten der Fahrten 11, 19, 21 und 26 (1967-1972) von F.S. „Meteor“ in das Gebiet Zwischen dem Golf von Biscaya und dem Auftriebsgebiet von Westafrika. „Meteor“ Forsch-Ergeb. Reihe D, 33: 23-36.
- , 1982. Die Polychaeten der Fahrt 36 (1975) von F.S. „Meteor“ in das Auftriebsgebiet von F.S. „Meteor“ Forsch-Ergeb. Reihe D, 35: 1-20.
- INTES, A. & P. LE LOEFF, 1975. Les Annélides Polychètes de Côte d'Ivoire. I - Polychètes errantes - Compte rendu systématique. Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Océanogr., 12(4): 267-321.
- & — 1977. Les Annélides Polychètes de Côte d'Ivoire. II. - Polychètes sédentaires - Compte rendu systématique. Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Océanogr., 15(3): 215-249.
- & —, 1984. Les Annélides Polychètes de Côte d'Ivoire. III - Relation faune. Condition climatiques - Unités fauniscoclimatiques dans le golfe de Guinée. Océanogr. trop., 19(1): 3-24.
- KINBERG, J.G.H., 1857-1910. Kongliga svenska fregatten Eugenies Resa omkring jorden Zoologi 3. Annulater. Uppsala and Stockholm, Almqvist and Wicksells: 1-78.
- KIRKEGAARD, J.B., 1959. The Polychaeta of West Africa. Atlantide Report, 5: 7-117.
- LANGERHANS, P., 1880. Die Wurmfauna von Madeira. Z. Wiss. Zool., 34: 271-316.
- , 1884. Die Wurmfauna von Madeira. Z. Wiss. Zool., 40: 247-285.
- MONRO, C.C.A., 1936. Notes on some Polychaeta from the Congo coast. Rev. Zool. Bot. afr. Tervueren, 28: 245-248.
- RULLIER, F., 1964a. Résultats scientifiques des Campagnes de la Calypso. Iles du Cap Vert. 5. Annélides Polychètes. Ann. Inst. Océanogr. Monaco, 41: 113-218.
- , 1964b. Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Cameroun. Bull. IFAN, sér. A, 26(4): 1071-1102.
- , 1965. Contribution à la faune des Annélides Polychètes du Dahomey et du Togo. Cah. O.R.S.T.O.M. sér. Océanogr. 3(3): 1-66.
- , 1972. Annélides Polychètes de Nouvelle Calédonie. Fondation Singer-Polignac, Paris, 6: 1-169.
- RULLIER, F. & L. AMOUREUX, 1968. Nouvelle contribution à l'étude de la faune des Annélides Polychètes du Maroc. Bull. Soc. Sci. Nat. Phys. Maroc, 109-142.
- SOURIE, R., 1954. Etude écologique sommaire des fonds sableux en baie de Dakar. Annales Ecole Supérieure des Sciences, Dakar, 1: 141-155.
- , 1975. Etude écologique des plages de la côte sénégalaise aux environs de Dakar (macrofaune). Annales

Ecole Supérieure des Sciences, Dakar, 3: 1-110 p.
TEBBLE, N., 1955. The Polychaete fauna of the Gold
Coast. Bull. British Mus. Nat. Hist. Zool. London,
3(2): 61-148.
USCHAKOV, P.V., 1970. Observations sur la répartition de

la faune benthique du littoral Guinéen. Cah. Biol.
Mar., Roscoff, 11(4): 435-457.

Reçu le 17 juillet 1987

Institute of Taxonomic Zoology (Zoölogisch Museum), University of Amsterdam,
P.O. Box 4766, 1009 AT Amsterdam, the Netherlands